

Fichier Question/Réponse (n°1 et 2) – Consultation n°26190037

Objet de la consultation : Travaux de diagnostics et de sécurisation pyrotechnique de la parcelle BK152 à Bruz

<u>Fichier 1</u>	
<u>Question 1 :</u> Peut-on installer la base vie sur une des parcelles contiguës à la parcelle BK 152 (la 156 par exemple) ?	<u>Réponse à question 1 :</u> Il sera possible d'installer la base vie sur les parcelles voisines BK 153 et BK 154. Aucune installation ou occupation des sols n'est possible sur la parcelle BK 156 qui n'appartient pas à Rennes Métropole.
<u>Question 2 :</u> À quelle période doivent se réaliser les travaux pyrotechniques ?	<u>Réponse à question 2 :</u> Les travaux de sécurisation pyrotechnique sont prévus idéalement à compter du mois de novembre 2026. Les nouvelles données géotechniques doivent être disponibles le plus tôt possible pour la conception des futures infrastructures de la station d'épuration.